



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)**  
**Troisième Troisième assemblée ordinaire du conseil**  
**d'administration (CA)**  
**du lundi 25 mars 2024**

**PROCÈS-VERBAL**

**Troisième assemblée ordinaire de l'année 2024 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 25 mars 2024 à 19 h 00 à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
Mme Claudia Nguyen	Secrétaire
M. William Philippon	Trésorier
Mme Isabelle Goarin	Administratrice
M. Willem Fortin	Administrateur
M. Anthony Cadoret	Administrateur
Mme Marianne Charbonneau	Administratrice

**Membre sans droit de vote :**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

**ABSENCE :**

M. François Blay Martel	Administrateur
-------------------------	----------------

**IL Y A QUORUM.**

**AUTRES PARTICIPANTS :**

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 18 personnes sont en ligne et 24 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques.

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

**Assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2024**

Centre culture et environnement Frédéric-Back, 870, avenue De Salaberry, salle 322

Ou en ligne sur Zoom : <https://villequebec.zoom.us/j/88406382556>

- 24-03-01 19 h 00 **Ouverture de l'assemblée**
- 24-03-02 19 h 02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 24-03-03 19 h 05 **Adoption du procès-verbal du 26 février 2024**
- 24-03-04 19 h 10 **Présentation : [Projet de CPE de la rue Saint-Olivier](#)**
- 24-03-05 19 h 50 **Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**
- 24-03-06 20 h 00 **Période de questions du public**
- 24-03-07 20 h 10 **Rapport des activités des comités**  
**Verdissement et aménagement**
  - Points d'information
  - Résolutions
    - Passage Olympia
    - Parc Karim-Ouellet**Mobilité et sécurité**
  - Points d'information
    - Table de mobilité des quartiers centraux
    - Table de concertation vélo (TCV)
  - Résolutions
    - Signalisation temporaire**Qualité de vie**
  - Points d'information
    - Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
    - Société de développement commercial (SDC)**Patrimoine**
  - Points d'information**Rayonnement**
  - Points d'information
- 24-03-08 20 h 30 **Administration**  
**Trésorerie**
  - Point mensuel : État des finances
  - Résolution paiement de la secrétaire de rédaction
  - Budget assemblée générale
- 24-03-09 20 h 45 **Deuxième période de questions du public**
- 24-03-10 20 h 55 **Divers**
- 24-03-11 21 h 00 **Levée de l'assemblée**

*\*L'horaire est inclus à titre indicatif.*

#### **24-03-01 Ouverture de l'assemblée**

---

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 02.

#### **24-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

Mme Alexandra-Maude Grenier présente l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR ANTHONY CADORET, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

#### **24-03-03 Adoption du procès-verbal du 26 février 2024**

---

Les membres de l'administration ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion.

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

#### **24-03-04 Présentation : Projet de CPE de la rue Saint-Oliver**

---

M. Sergio Avellan, conseiller en urbanisme à la Ville de Québec, et Mme Marie-Andrée Morais présentent le projet du Centre de la petite enfance de la Coopérative Saint-Jean-Baptiste qui prendra place au coin des rues Saint-Olivier et Sutherland.

M. Avellan explique le règlement d'arrondissement et explique que celui-ci est un règlement régulier qui permet la délivrance d'un permis municipal sans consultation préalable. Il précise les propositions qui ont été faites dans le cadre de ce projet.

Le document de présentation est disponible en ligne :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=567>

Mme Morais explique que selon le ministère de la Famille, le quartier possède plusieurs places en CPE, mais elle précise que la plupart de ces places sont en milieu de travail, donc pas disponibles à la population générale. Elle mentionne qu'actuellement, il y a 100 places disponibles, dont 0 en pouponnière. Elle explique l'approche de la Coopérative Saint-Jean-Baptiste et mentionne que le nouveau CPE aura environ 80 places, dont 20 en pouponnière ouvertes à la population du quartier.

Mme Morais et Mme Monique Lemelin, l'architecte du projet, expliquent que les plans préliminaires sont en cours et qu'ils sont en approbation pour respecter les réglementations municipales. Elles précisent les enjeux liés à la construction d'un CPE et précisent que l'aspect architectural du quartier est dans leurs préoccupations.

#### **Questions et commentaires**

- En réponse à une question concernant l'architecture du projet et des aires de jeux, l'architecte du projet explique que le budget limite certaines options. Mme Morais explique qu'il y aura des aires vertes, mais qu'il est plus réaliste d'installer du gazon synthétique. Elle assure toutefois que les solutions proposées seront écoresponsables.

- Une personne demande si les 80 places annoncées seront pour le CPE de Saint-Olivier seulement et si le CPE aurait pu avoir des logements aux étages au-dessus afin d'offrir un milieu mixte.

Mme Morais affirme que les 80 places seront pour le CPE de Saint-Olivier seulement. Mme Coulombe-Leduc explique qu'une proposition avait été faite, mais que le ministère de la Famille ne pouvait pas assumer les coûts pour supporter les étages supérieurs. Elle explique également le processus d'attribution des places en CPE et ajoute que pour éviter de perdre les nouvelles places, il fallait mettre en place le projet assez rapidement.

- Une personne précise que le lieu « d'avant » était plus vivant qu'un simple stationnement. Elle nomme par exemple les voitures Communauto, les jeux de marelle ainsi que les arbres. Elle demande si la Ville, dans ses réflexions entourant le stationnement sur Sutherland, a considéré l'achalandage qui sera créé suite à l'arrivée du CPE.

Au sujet des Communauto, Mme Coulombe-Leduc mentionne qu'un projet pilote permettra possiblement de relocaliser les voitures sur rue. Elle ajoute que le projet vient donner 80 places aux familles du quartier et qu'il vient répondre aux besoins de la communauté et de la collectivité.

Mme Coulombe-Leduc ajoute que la volonté du projet est de prioriser la clientèle du quartier. Elle fait un parallèle avec l'école Saint-Jean-Baptiste et explique qu'environ 98% des élèves se rendent à l'école à pied et qu'il est possible de croire que ce sera la même chose pour le CPE.

- Une personne mentionne son inquiétude quant au muret mitoyen entre le CPE et la coopérative d'habitation où elle réside.

Mme Morais et l'architecte expliquent que tout est dans l'acte de vente.

- Une personne demande à quels endroits trouver la documentation concernant le réaménagement de la rue Saint-Olivier.

M. Daniel Leclerc l'invite à consulter la documentation disponible sur le site de la Ville de Québec.

- Une personne demande le délai approximatif concernant l'échéancier du projet et la date d'ouverture.

Mme Morais explique qu'ils sont tributaires des délais administratifs du côté du ministère. Idéalement le début des travaux se fera à la fin de l'été ou début automne pour une ouverture au printemps 2025. Elle précise que les familles auront l'information avant l'ouverture.

- En réponse à une question concernant le nombre d'employé·e·s du nouveau CPE, Mme Morais mentionne qu'il y aura une vingtaine d'employé·e·s.
- Une personne demande si le CPE aura un impact positif sur la fréquentation de l'école Saint-Jean-Baptiste.

Mme Morais explique que le projet peut permettre aux familles de ne pas quitter le quartier. Mme Coulombe-Leduc explique qu'il s'agit plus d'un élément de rétention pour les familles déjà dans le quartier.

- Une personne mentionne que les trottoirs entourant le CPE pourraient être améliorés.
- Une personne demande que la limite de vitesse soit 30 km/h dans le quartier.

#### **24-03-05 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**

---

Les points de la conseillère municipale ont été discutés lors du rapport des activités des comités.

#### **24-03-06 Première période de questions du public**

---

- Une personne demande si le conseil de quartier peut s’impliquer dans l’amélioration de la biodiversité du coteau Sainte-Geneviève.
- Mme Isabelle Goarin invite la personne à s’impliquer au comité Verdissement et aménagement et précise qu’être membre d’un comité ne nécessite pas d’être membre du conseil d’administration.

En réponse à une question concernant le propriétaire du terrain, Mme Coulombe-Leduc explique que certaines parties du terrain appartiennent à la Ville et d’autres non.

- Une personne de l’organisme ReGénérations Bon-Pasteur (RGBP) se présente et explique que depuis une dizaine d’années, l’organisme souhaite réaffecter la chapelle du Bon-Pasteur. Elle explique que la chapelle est sans vocation depuis 2017 et que dans la dernière année, en appui du conseil exécutif de la Ville, une subvention a été obtenue du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour réaliser une étude de faisabilité. La personne précise que le processus de préconsultations devrait commencer cet été.
- Mme Coulombe-Leduc demande combien il manque pour le montage financier et si les scénarios sont préétablis.

La personne explique que les préconsultations serviront à discuter des différentes options et à s’assurer qu’il y a une collaboration et que le milieu est au courant des démarches en cours. Il y aura ensuite des consultations « plus organisées ». Concernant le montant, la personne précise qu’ils souhaitent amasser environ 15 000 \$. Elle ajoute que près de la moitié du montant est déjà atteint.

- M. Leclerc mentionne qu’une séance d’information aura lieu le 4 avril prochain pour les chantiers dans Saint-Jean-Baptiste. Il ajoute que la séance sera enregistrée. Lien pour s’inscrire : [Participation citoyenne Grand chantiers 2024](#).
- Une personne qui réside sur la rue Lavigneur demande s’il sera éventuellement possible de discuter de réaménagement paysager, en particulier concernant le belvédère. Elle explique que c’est « rendu le bordel ».
- Une personne demande s’il y a une réglementation concernant l’aménagement des cours privées. Cette personne explique que son voisin a installé une tour d’environ 30 pieds de haut avec des coupoles, des câbles, etc. Elle ajoute aussi qu’il y a aussi une personne qui a ajouté un mur qui cache la vue.

Mme Coulombe-Leduc invite dans ce cas précis de faire une requête au 311 pour les ajouts dans les cours pour s’assurer que les réglementations sont respectées. Elle explique qu’au niveau des installations de télécommunication, il se peut que ce soit au niveau fédéral.

➤ Verdissement et aménagement

Les administrateur·rice·s présentent une résolution concernant le parc Karim-Ouellet. Il est toutefois décidé de reporter l'adoption de la résolution à un prochain conseil de quartier.

**Résolution CA 24-15 - Passage Olympia**

Cette résolution a pour but de demander un réinvestissement plus important que le seul « maintien du site » pour l'aménagement du Passage Olympia, pour la période transitoire prolongée.

CONSIDÉRANT QUE la période transitoire du Passage Olympia se terminait en 2021;

CONSIDÉRANT QUE les travaux pour l'aménagement permanent du Passage Olympia sont « prévus après la réalisation du tramway » (réponse aux résolutions, Daniel Leclerc, 18 mars 2024);

CONSIDÉRANT QUE les travaux du tramway ne sont pas encore prévus et que ceux-ci, advenant qu'ils soient réalisés, prévoyaient avant la « pause » une mise en service en 2029;

CONSIDÉRANT QUE cette prévision des travaux rallonge de plus de 6 ans, dans les prévisions les plus optimistes, l'aménagement permanent du site;

CONSIDÉRANT QUE la ville ne peut rester en attente du tramway sur l'aménagement de ce site d'importance pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, ses résidents et le développement commercial rue Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE que le site n'est pas directement limitrophe au tracé préconisé pour le tramway;

CONSIDÉRANT QUE les parcs, la canopée et aménagements publics sont limités dans le quartier Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT que l'animation du site par des organismes locaux est d'une grande importance, mais ne remplace en rien son aménagement, et que ces organismes pourraient bénéficier d'un cadre plus adapté pour les animations proposées;

SUR PROPOSITION DE MARIANNE CHARBONNEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU de demander un réinvestissement plus important que le seul « maintien du site » pour l'aménagement du Passage Olympia, pour la nouvelle période transitoire annoncée, afin de remettre en place certains éléments retirés ou proposer de nouveaux aménagements transitoires, dans le but de soutenir de manière engagée les animations potentielles du site.

Questions et commentaires

- Concernant la résolution sur le Passage Olympia, les administrateur·trice·s expliquent qu'une discussion est entamée avec la Ville et que la dernière résolution est pour demander l'aménagement du site indépendamment des travaux du tramway.

- Concernant la résolution du parc Karim-Ouellet, une personne des Loisirs du Faubourg mentionne qu'il y a plusieurs demandes en Haute-Ville pour les terrains de sport, dont le volley-ball.

Mme Coulombe-Leduc propose que les conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste et de Montcalm rencontrent par exemple Loisirs du Faubourg, le camp de jour, le CPE et autres pour se concerter sur les besoins.

Une personne suggère également un travail de concertation.

Mme Coulombe-Leduc explique que le conseil de quartier n'est pas assujéti à l'agenda du conseil de Ville. Les administrateur·trice·s des conseils de quartier font des suggestions à la Ville concernant les besoins des citoyen·ne·s.

- Une personne demande des précisions concernant le plan de réaménagement de la rue Saint-Olivier.

Mme Coulombe-Leduc explique que le projet a été présenté début janvier et les plans seront représentés lors de la séance du 4 avril.

## ➤ Mobilité et sécurité

### Table de mobilité des quartiers centraux

S.O.

### Table de concertation vélo (TCV)

M. Willem Fortin mentionne avoir assisté à une rencontre animée par la Ville pour décrire les aménagements à venir sur la rue Marie-de-l'Incarnation et de la Pente-Douce. Il explique que des travaux sont à venir prochainement pour ajouter 1,2 km de piste cyclable qui seront aménagés de manière similaire à ce qui a été fait pour le chemin Sainte-Foy.

Il ajoute que le conseil de quartier du Vieux-Québec a déposé une résolution pour demander l'ajout de lien cyclable dans le Vieux-Québec et en Haute-Ville.

### À vélo

Mme Coulombe-Leduc souligne le lancement de la prochaine saison àVélo. Elle précise qu'il y a plusieurs nouvelles stations et l'ajout de plusieurs vélos. Elle mentionne qu'une nouvelle station sera installée dans le parc Richelieu.

### Félicitations au conseil de quartier

Mme Coulombe-Leduc souligne que le conseil de quartier a obtenu une subvention de 3 000 \$ dans le cadre de la stratégie routière de la Ville de Québec.

### Rencontre d'information 4 avril

Mme Coulombe-Leduc rappelle qu'il y aura une rencontre le 4 avril afin de discuter des prochains chantiers du quartier.

Elle rappelle également qu'il y aura des rencontres à venir concernant le stationnement dans l'ensemble du quartier.

## Passage Olympia

Mme Coulombe-Leduc mentionne qu'il y aura une murale sur le mur du passage Olympia.

### **Résolution CA 24-16 - Signalisation temporaire**

Cette résolution a pour but de rendre les déplacements dans les zones affectées par la redirection des véhicules plus sécuritaires.

CONSIDÉRANT QUE les automobilistes qui doivent emprunter des parcours alternatifs en raison de déviations se retrouvent souvent à circuler dans des rues qu'ils ne connaissent pas;

CONSIDÉRANT QUE les cyclistes se trouvent dans la même situation;

CONSIDÉRANT QUE les piétons qui circulent dans ces rues observent régulièrement des comportements imprudents de la part d'automobilistes distraits, notamment par la consultation de leur application de navigation;

CONSIDÉRANT QUE les déviations n'indiquent pas clairement quelle rue il est possible d'atteindre en suivant les panneaux de détour;

CONSIDÉRANT QU'il est possible d'améliorer la lisibilité des détours en indiquant en amont la direction à prendre pour atteindre une rue ou un secteur par un parcours alternatif;

SUR PROPOSITION DE WILLEM FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec d'ajouter un affichage en amont de zones de travaux ou de fermetures de rue afin d'indiquer la direction à prendre pour atteindre les différentes rues et de mettre cette pratique en œuvre dès maintenant à l'attention des cyclistes qui arrivent devant la zone de travaux du projet Quartier Cartier et cet été devant la rue Turnbull pendant les périodes de piétonnisation de la rue Saint-Jean.

### **➤ Qualité de vie**

#### Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

M. Fortin explique qu'une concertation d'acteurs souhaite se mettre en place entre la Ville, le Ministère et le Port de Québec. Il précise qu'à la dernière rencontre, des discussions ont eu lieu concernant des résultats qui remontent à 2022 et M. Fortin précise que les résultats étaient déjà probablement connus.

#### Société de développement commercial (SDC)

Une proposition a été soumise à la Ville concernant la rue piétonne. Pour le moment, Mme Claudia Nguyen note une diminution des heures de piétonnisation, mais précise que le point sera discuté à la prochaine assemblée.

Concernant la réception des recommandations des SDC à la Ville, Mme Coulombe-Leduc explique que les demandes émanent des SDC et que le processus dépend de chacun des quartiers.

#### Hébergement touristique

Mme Coulombe-Leduc mentionne que le principal problème concernant l'hébergement touristique est lorsqu'une personne prétend faire de l'hébergement touristique collaboratif dans son logement actuel, alors qu'elle n'y réside pas. Elle explique que la nouvelle réglementation sur l'hébergement touristique collaboratif sera en vigueur au mois d'avril.



## ➤ Patrimoine

Mme Coulombe-Leduc explique la problématique concernant l'assurance des bâtiments patrimoniaux. Elle précise que les compagnies d'assurances ne veulent plus assurer les bâtiments construits avant 1940.

La Ville a demandé la création d'un comité qui touche la Ville de Québec, mais aussi plusieurs municipalités dans l'ensemble du Québec pour éviter la détérioration du patrimoine.

### Questions et commentaires

- Une personne suggère à la Ville de créer une compagnie d'assurance « maison » qui pourrait assurer les quartiers patrimoniaux.

Mme Charbonneau demande si une résolution pourrait aider cette initiative.

- En réponse à une question concernant l'église Saint-Jean-Baptiste, Mme Coulombe-Leduc mentionne qu'il y a eu une rencontre et que les discussions sont toujours en cours. Elle rappelle que l'objectif est toujours de permettre aux citoyen·ne·s de se réapproprier le lieu.

## ➤ Rayonnement

Mme Alexandra-Maude Grenier rappelle que l'AGA aura lieu le 29 avril prochain et invite toutes personnes intéressées à se présenter pour devenir administrateur·trice·s.

Mme Nguyen annonce qu'elle ne renouvellera pas son mandat.

Mme Coulombe-Leduc explique qu'une nouvelle enveloppe d'une valeur de 10 000 \$ sera disponible pour mieux soutenir les conseils de quartier. Elle explique que pour se prévaloir de ce montant, les conseils de quartier doivent avoir un plan d'action et que les projets proposés doivent être en concordance avec le plan d'action.

## **24-03-08 Administration**

---

## ➤ Trésorerie

### État des finances

M. William Philippon présente les états financiers du dernier mois.

### **Résolution CA 24-17 - Remboursement affiches**

Cette résolution a pour but de rembourser l'impression d'affiches à Isabelle Goarin pour le conseil de quartier.

CONSIDÉRANT QUE ces affiches sont pour promouvoir le plan d'action du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste et rechercher des citoyen·ne·s prêts à s'investir sur les comités;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration est activement à la recherche de nouveaux administrateurs et de nouvelles administratrices, ces affiches contribuent donc aussi à encourager les dépôts des candidatures pour la prochaine assemblée générale annuelle (A.G.A.) du 29 avril 2024;

CONSIDÉRANT QUE le coût total est de 25,87\$ pour 15 affiches de type poster, au format 12 x 18;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR MARIANNE CHARBONNEAU, IL EST RÉSOLU de rembourser Isabelle Goarin la somme totale dépensée au montant de 25,87\$.

Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

#### **Résolution CA 24-18 - Budget assemblée générale**

Cette résolution a pour but de réserver un budget pour l'achat de bouchées et de compléments qui seront servis à l'A.G.A. du conseil de quartier le 29 avril prochain.

CONSIDÉRANT QUE l'A.G.A. a lieu qu'une seule fois par année et qu'il est convivial d'offrir quelques bouchées aux citoyens et commerçants du quartier qui seront présents;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU de prévoir un montant maximum entre 275\$ et 300\$ pour l'achat de bouchées qui seront servies lors de l'A.G.A. du 29 avril 2024. Ce montant sera remboursé à qui de droit sur présentation du reçu justificatif.

Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

#### **Résolution CA 24-19 - Paiement de la secrétaire de rédaction**

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU de payer à Mme Marie-Pier Camiré la somme de 110\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de février 2024.

Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

#### **> Fonctionnement**

M. Leclerc propose une assemblée spéciale à 18 h 30 afin d'adopter les documents.

#### **24-03-09 Deuxième période de questions**

---

S.O.

#### **24-03-10 Points divers**

---

S.O.

#### **24-03-11 Levée de l'assemblée**

---

L'ordre du jour étant épuisé,

***SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPON, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 21 h 16.***

---

Mme Alexandra-Maude Grenier  
Présidente de séance

---

Mme Claudia Nguyen  
Secrétaire du Conseil de quartier